

Plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence



Révisé 8 mars 2021

Table des matières

Section 1: Introduction et réglementation	7
Section 2: Urgence.....	10
Alarme incendie.....	10
Fuite d'essence	12
Fuite de monoxyde de carbone	12
Panne de courant.....	13
Personne coincée dans un ascenseur.....	13
Défibrillateur cardiaque DEA	14
Section 3: Organisation.....	16
Emplacement.....	16
Point de rassemblement.....	16
Les rôles d'évacuation	17
Chef des mesures d'urgence.....	17
Équipe de première intervention: Le concierge en fonction.....	18
Chef du point de rassemblement	18
Rôles lors d'une urgence	19
Section 4 : Contacts et numéros de téléphone	20
Urgence.....	20
Administration	20
Secouristes formés	20
Services externes	21
Section 5 : Descriptif du bâtiment existant	23
Protection incendie et sécurité des personnes	23
Détecteur de fumée et de chaleur	23
Boyaux d'incendie.....	24
Détecteur de monoxyde de carbone (CO).....	25
Panne de courant.....	25
Extincteurs portatifs et boyaux d'incendie	26
Panneau d'alarme incendie principal:	27
Plan d'évacuation	27
Système de gicleurs	28

Gicleurs	30
Mécanique du bâtiment	31
Ascenseur.....	32
Système de chauffage et ventilation	34
Entrée d'eau.....	35
Électricité	36
Génératrice	37
Section 6 : Système de protection incendie du bâtiment.	40
Emplacement des issues de sortie de secours:	40
Portes coupes feu	40
Emplacements stratégiques	40
Le point de rassemblements	41
Section 7 : Entretien des équipements.....	42
Définition:	42
Journalier:	42
Hebdomadaire:	42
Mensuel:	42
Annuellement:	43
Section 8: Les plans.....	45
Garage Rez-de-chaussée.....	45
Garage du sous-sol	45
Les étages du 1 ^{er} au 12 ^e sont identiques.	46
Accès au toit	46
Section 9 : Mise à jour et suivi	47
Enregistrement des mises à jour	47
Section 10 : Rapports.....	48
Rapport d'exercice incendie	48
Déroulement intérieur.....	48
Déroulement extérieur	48
Rapports des exercices d'évacuation	49
2018	49
2019	50

2020	51
Section 11 : Projet d'entente.....	52
Projet d'entente de réciprocité en cas d'évacuation d'urgence	52

Section 1: Introduction et réglementation

- 1) Il faut prévoir des mesures d'urgence en cas d'incendie, conformément à la présente section:
 - a) Dans tout bâtiment pour lequel le code national du bâtiment exige un système d'alarme incendie;
 - b) Dans les aires où des liquides inflammables et des liquides combustibles sont stockés ou manutentionnés, conformément à l'article 4.1.5.6.

2) Formation du personnel de surveillance:

Avant de charger le personnel de surveillance de responsabilité en matière de sécurité incendie, il faut lui donner une formation portant sur les mesures à prendre en cas d'urgence, mesures qui sont décrites dans le plan de sécurité incendie.

- 3) Les clés ou les instruments spéciaux nécessaires pour déclencher le système d'alarme incendie **ou** fournir un accès à tout système ou matériel de protection contre l'incendie doivent être facilement accessibles au personnel de surveillance de service.

4) Plan de sécurité incendie:

- a) Dans le cas de bâtiments ou des aires mentionnées à l'article 2.8.1.1 du CNB, un plan incendie conforme à la présente section doit être préparé avec le service d'incendie et les autres autorités responsables et il doit comprendre:
 - i) Les mesures à prendre en cas d'incendie, notamment:
 - (1) Faire retentir l'alarme incendie;
 - (2) Prévenir le service incendie;
 - (3) Renseigner les occupants sur la marche à suivre quand l'alarme retentit;
 - (4) Évacuer les occupants et prendre des mesures spéciales pour les personnes ayant besoin d'aide;
 - (5) Circonscrire, maîtriser et éteindre l'incendie.

- ii) La désignation et la préparation du personnel de surveillance pour les opérations de sécurité incendie;
 - iii) La formation à donner au personnel de surveillance et aux autres occupants quant à leurs responsabilités en matière de sécurité incendie.
 - iv) Les documents, y compris les dessins, indiquant le type, l'emplacement et le mode de fonctionnement de toutes les installations de sécurité incendie du bâtiment;
 - v) La tenue d'exercices d'incendie;
 - vi) La surveillance des risques d'incendie dans le bâtiment, l'inspection et l'entretien des installations du bâtiment prévues pour assurer la sécurité des occupants.
- b) Le plan de sécurité incendie doit être révisé à intervalles d'au plus 12 mois pour s'assurer qu'il tient compte des changements survenus au bâtiment et à l'état de la mobilité des copropriétaires.
- 5) Bâtiments de grande hauteur:

Dans les bâtiments visés par la sous-section 2.8.2.1.1. du CNB, le plan de sécurité incendie doit comprendre, en plus des exigences du paragraphe 2.8.2.1.1.

- a) La formation du personnel de surveillance pour l'utilisation du réseau de communications phonique.
 - b) La marche à suivre pour l'utilisation des ascenseurs;
 - c) Des consignes au personnel de surveillance de toute installation de secours en cas d'incendie jusqu'à l'arrivée du service d'incendie;
 - d) Des instructions à l'attention du personnel de surveillance et du service d'incendie sur le mode de fonctionnement des installations mentionnées à l'alinéa;
 - e) Les mesures établies pour faciliter l'accès du bâtiment au service d'incendie et la localisation du feu à l'intérieur du bâtiment.
- 6) Copie du plan de sécurité incendie:
- a) Le plan de sécurité incendie doit se trouver dans le bâtiment à des fins de consultation par le service d'incendie, le personnel de surveillance et d'autres employés.

- b) Il faut conserver au poste central d'alarme et de commande un plan de sécurité incendie dans les bâtiments visés sous la section 3.2.6 du CNB.

7) Affichage:

- a) Il faut afficher, bien en vue dans chaque aire de plancher, au moins un exemplaire des mesures à prendre en cas d'incendie.
- b) Si un système d'alarme incendie ne permet pas de transmettre un signal au service d'incendie, il faut placer une affiche à chaque déclencheur manuel, demandant que le service d'incendie soit prévenu et donnant son numéro de téléphone.

8) Exercices d'incendie:

- a) La marche à suivre pour les exercices d'incendie doit être déterminée en tenant compte:
 - i) De l'usage du bâtiment et des risques d'incendie;
 - ii) Des caractéristiques de sécurité du bâtiment;
 - iii) Du degré souhaitable de participation des autres occupants que le personnel de surveillance;
 - iv) De l'importance et de l'expérience du personnel de surveillance;
 - v) Des caractéristiques des systèmes de sécurité incendie qui sont installés dans le bâtiment et qui sont visés par la sous-section 3.2.6 du CNB et des exigences du service d'incendie

b) Fréquence

C'est le service des incendies qui planifie ces exercices d'incendie, généralement une fois par an.

Section 2: Urgence

Pour toute urgence, contacter le 911.

Alarme incendie

- a. Sonner l'alarme. Il n'est pas nécessaire de composer le 911, l'alarme étant reliée à un centre d'appels, lequel avise les pompiers
- b. Le concierge et les administrateurs se rendent au rez de chaussée, près du panneau incendie. Ils attendent l'arrivée des pompiers.

En cas d'incendie :

RESTEZ CALME

Si un incendie se déclare dans votre appartement :

1. Quittez l'appartement en mettant votre plaque autour de votre poignée de condo. Ne pas oublier de verrouiller votre porte.



Cette plaque indique aux pompiers et/ou sauveteurs que votre logement a été évacué et que tout le monde a quitté votre

condo. Ne jamais vous poser la question si c'est un vrai feu ou une fausse alarme; quand vous entendez l'alarme, toujours considérer l'alarme comme un incendie, il en vaut de votre vie. **Conserver votre plaque sur un crochet** soit à côté de la porte ou dans votre garde-robe d'entrée pour qu'elle soit facile à retrouver en cas d'urgence.

2. Déclenchez l'alarme incendie.

- a. **Évacuez par les escaliers de secours** de l'édifice et sortez de l'immeuble. **Ne jamais utiliser les ascenseurs.**
- b. Fermez toutes les portes derrière vous.
- c. Rendez-vous au lieu de rassemblement désigné, soit le stationnement de la Marina, si le temps le permet ou au 15 Des Émeraudes en cas de conditions climatiques adverses selon les directives du responsable du rassemblement. Une entente écrite entre nos 2 administrations a été signée pour abriter les copropriétaires des 2 édifices en de telles circonstances.



- d. Les personnes en fauteuil roulant restent dans leur condo et attendent l'arrivée des pompiers
- e. Les personnes à mobilité réduite (marchette / cannes) se rendent dans les cages d'escaliers et attendent les secours.

- f. Le coordonnateur des mesures d'urgence attend les pompiers à l'avant de l'immeuble afin de leur indiquer l'endroit où s'est déclarée l'incendie.

Fuite d'essence

- c. Maintenir la porte du garage ouverte;
- d. Appeler le concierge;
- e. Repérer la voiture en cause ainsi que son propriétaire;
- f. Apporter un extincteur portatif de 10 lb abc à proximité et restez à proximité pour interdire l'accès aux gens.
- g. Récupérer la fuite de liquide à l'aide d'absorbant (litière à chat);
- h. Demandez au propriétaire du véhicule de déplacer celui-ci à l'extérieur du garage.
- i. Disposer de la matière en toute sécurité à l'aide d'une **pelle en plastique**.

Fuite de monoxyde de carbone

- 1) Sur détection, l'alarme se fait entendre dans les garages;
- 2) Ouvrir la porte de garage et bloquer son ouverture;
- 3) Évacuez les personnes se trouvant au garage;
- 4) S'il y a des personnes incommodées par des vapeurs de monoxyde, les déplacer à l'extérieur du bâtiment avant de leur porter assistance.
- 5) Composez le 911 et expliquez la nature de votre appel.
- 6) Si la victime est consciente et respire, installez-la dans une position semi-assise.
- 7) Si la victime est inconsciente ou ne respire pas, commencez les manœuvres de réanimation (RCR).
- 8) Assurez-vous que le système d'extraction d'air fonctionne bien;
- 9) Garder votre calme. Attendez que l'alarme locale cesse et que le détecteur indique un niveau de Co acceptable avant de réintégrer les lieux. Refermez la porte.
- 10) Aviser le Chef des Mesures, le Concierge et le Chef du point de Rassemblement.

Panne de courant

- a. Portez votre attention vers l'extérieur du bâtiment afin de voir si la panne est localisée à notre immeuble ou à l'ensemble du quartier.
- b. Sortez les lampes de poches.
- c. Si la panne est locale, assurez-vous que les ascenseurs fonctionnent correctement. Seul l'ascenseur #1 fonctionne en cas de panne d'électricité. Vérifier à ce que personne ne soit coincé dans un ascenseur.
- d. Si l'ascenseur #1 ne fonctionnent pas, vérifier si la génératrice fonctionne, si elle ne fonctionne pas, essayer de la partir manuellement. Appeler la compagnie qui fait l'entretien de la génératrice : **Cummins, 1-800-361-7673.**
- e. Aviser les copropriétaires étage par étage.
- f. Accueillir la compagnie d'entretien.
- g. Assurez-vous que les portes de garage fonctionnent correctement.
- h. Vérifiez que le panneau alarme incendie est demeuré en activité.
- i. Si la panne est généralisée, contactez **Hydro-Québec au 1-800-790-2424** pour les informer de la panne et leur indiquer l'adresse : 25 Des Émeraudes, J6A8H4, Repentigny. Demander le délai approximatif de la remise en état.
- j. Si le délai de remise en état prévu dépasse une heure et que le réservoir de la génératrice se trouve à 50% de sa capacité totale de diesel, contactez immédiatement la compagnie de remplissage de carburant : **Lafortune : 450-581-2140** et demandez le délai de livraison.
- k. Dans le cas d'une panne d'électricité localisé et que la génératrice fonctionne. Contactez l'électricien Jacques Tremblay : 514-236-9061.

Personne coincée dans un ascenseur

- a. Appelez le concierge.
- b. Demandez le nom de la personne coincée et si elle a téléphoné au centre d'appel via le téléphone situé dans la cage de l'ascenseur.
- c. Demandez-lui si elle a besoin de soins médicaux. Si oui, composer le 911 et spécifiez qu'il s'agit d'une personne coincée dans un ascenseur. Donner l'adresse : 25 Des Émeraudes, Repentigny, J6A8H4; donner son nom et # de téléphone.

- d. Appelez la compagnie d'ascenseur et demandez-lui le délai de service.
- e. Demandez à un responsable de rester en contact avec la personne coincée, de rassurer cette dernière et de lui parler régulièrement.
- f. ***Si les portes sont entrouvertes ou si l'ascenseur est à demi pallier, ne tentez jamais de sortir les occupants ni d'entreprendre quoi que ce soit d'héroïque.***
- g. Demeurez au rez-de-chaussée pour accueillir les services d'urgences (c.-à-d. pompiers) et le technicien des ascenseurs et leur indiquer l'emplacement de l'ascenseur ainsi que la salle technique de l'ascenseur.
- h. Contactez le coordonnateur des mesures d'urgence et l'informer-le de l'incident.
- i. **Si vous êtes coincée dans un ascenseur**
- j. Faites connaître votre présence en prenant le téléphone de l'ascenseur, on vous répondra. La compagnie du service d'alarme « DragonShield » se chargera de rejoindre le concierge ou un membre de l'administration selon un ordre prioritaire.
- k. Pesez sur le bouton d'urgence.
- l. Restez calme.
- m. Informez le secouriste de votre état de santé.
- n. Ne tentez rien d'héroïque, les secours vous sortiront sous peu.

Défibrillateur cardiaque DEA

Un défibrillateur est disponible au 6^{ième} étage sur le côté nord du mur des ascenseurs.

a) Que faire lorsqu'une personne est en détresse

1. Appelez le 911.
2. Vérifiez si la personne est consciente ou inconsciente.
3. Si elle ne répond pas et ne semble pas respirer, demandez à quelqu'un d'aller chercher le défibrillateur cardiaque (DEA) ou allez le chercher vous-même au pire des cas.
4. Dégagez les vêtements du thorax et commencez les compressions.
5. Lorsque le DEA arrive, appuyez sur le bouton jaune et écoutez les instructions vocales que l'appareil vous donnera. Collez les électrodes comme indiqué sur le thorax. Notez que le cœur est

situé dans le milieu du thorax et que les électrodes sont chaque côté.

6. Lorsque les électrodes sont placées l'appareil vous demandera de ne plus toucher à rien et attendez les nouvelles instructions.
7. Si l'appareil vous demande d'appuyer sur le bouton clignotant rouge, faites-le.
8. Après, l'appareil vous demandera de continuer les soins, ce qui veut dire de continuer de faire des compressions.
9. Lorsque l'appareil vous le demandera, ne touchez plus à la victime et attendez qu'elle fasse une autre évaluation si un autre choc est nécessaire. Cela se fera à chaque deux minutes environ.
10. Lorsque les ambulanciers arriveront, votre tâche est terminée.

b) Méthode pour faire des compressions

1. Placer le talon d'une de vos mains dans le centre du thorax de la victime, entre ses deux aisselles.
2. À l'aide votre autre main, appuyez sur le thorax sur une profondeur d'environ 2 pouces (ou 5 cm) au rythme de 2 compressions à la seconde si c'est possible.

Si la victime revient à elle, laissez-la par terre et rassurez-la. N'enlevez pas les électrodes au cas où elle retomberait inconsciente.

Voici un lien qui vous montrera l'utilisation d'un défibrillateur Cr Plus.

https://www.youtube.com/watch?v=jdr_PXpx9gI

La seule différence c'est le numéro à appeler pour les urgences ; au Québec c'est le 911. La démonstration se fait sur un appareil complètement automatisé. Dans votre cas il s'agit d'appuyer sur le bouton rouge clignotant.

Information provient de Sauvevie.com

Section 3: Organisation

Emplacement

Une copie du **Plan de Sécurité Incendie et Mesures d'Urgence** se trouve au **Hall d'Entrée**, sur la petite table à côté du divan.

La clé d'entrée, la clé du panneau incendie, la clé du contrôle des ascenseurs et la clé des chambres mécaniques et ascenseurs sont dans la boîte Supra Max situé dehors, côté droit de la porte d'entrée principale. Une clé ouvrant le panneau d'alarme incendie et une autre qui contrôle les ascenseurs par les pompiers se trouvent également dans la boîte KIDDE codée sur le côté droit du panneau d'incendie.

Le concierge et l'administration attendent les pompiers dans l'entrée.
Le trousseau de clés #32 est un trousseau des portes de l'immeuble.

Point de rassemblement

1. Par beau temps, le lieu de rassemblement est le stationnement de la marina en arrière de l'édifice.
2. Par mauvais temps, pour une durée de 4 heures et moins, le lieu de rassemblement se situe dans l'entrée du 15 des Émeraudes. Au point de rassemblement, un responsable prendra les présences des copropriétaires sur une liste préalablement établie et tenue à jour par l'administration. Cette liste prévoit un endroit pour indiquer les personnes ayant quitté le lieu de rassemblement.
3. Lieu d'hébergement temporaire: Si l'intervention doit durer plus de 4 heures, appeler au 911. La Croix Rouge et la ville de Repentigny verront à trouver des solutions de secours et l'hébergement nécessaire.

Les rôles d'évacuation

Voici un descriptif des rôles d'évacuation attribués au personnel. Ces intervenants agiront lors d'une évacuation suivant l'alarme incendie ou de toute situation d'urgence.

Chef des mesures d'urgence

Il est le plus haut gradé en fonction au moment d'une situation d'urgence. Il coordonne l'ensemble des informations à transmettre aux services d'urgence externes (pompiers, policiers, ambulanciers)

Son rôle lors d'une urgence est d'assurer le contrôle de la situation par la mise en place de la procédure spécifique, étape par étape, selon la catégorie d'urgence telle que décrite à la section #2 de ce cartable.

1. En cas d'alarme incendie, se présenter au panneau d'alarme incendie et identifier l'alerte.
2. Accueillir les intervenants qui se présentent et leur assigner des tâches précises.
3. Distribuer le matériel aux chercheurs et chef de point de rassemblement (Liste des copropriétaires, clefs des lieux, crayons, trousse de premiers soins, lampe de poche, Méga Phone, etc.)
4. Voir à la bonne évacuation du bâtiment.
5. Coordonner l'évacuation avec tous les intervenants.
6. Recevoir et informer le chef du service des incendies de la situation occupationnelle du bâtiment et de la nature de l'incident.
7. À la fin de la situation d'urgence: Il contacte tous les intervenants internes et externes afin de les informer de la situation.

Responsabilités

- a. S'assurer que tout nouvel employé soit informé des procédures d'urgence
- b. Mettre sur pied un comité des mesures d'urgence
- c. Procéder à la mise à jour du plan de sécurité incendie et mesures d'urgence.
- d. Mettre à jour l'organisation de l'équipe de première intervention
- e. Mettre à jour l'organigramme d'évacuation
- f. Est responsable des informations transmises aux différents ressources externes. Il est toujours préférable de mentionner que l'information est manquante au lieu de supposer un événement.

Équipe de première intervention: Le concierge en fonction

Il porte assistance au **Chef des Mesures d'Urgence** lors d'une alarme incendie ou d'une situation d'urgence. Les membres de l'équipe connaissent:

- a. Les lieux;
- b. L'emplacement du réseau de gicleurs;
- c. Les interrupteurs principaux d'électricité;
- d. L'entrée d'eau principale;
- e. Le panneau d'alarme incendie ainsi que ses zones;
- f. Les accès au toit;
- g. La chambre mécanique au toit
- h. La chambre mécanique au sous-sol.

Chef du point de rassemblement

Il a pour principale fonction l'accueil et le maintien de la sécurité des occupants évacués présents à son point de rassemblement. Il doit également noter les comptes-rendus provenant des chercheurs et via son moyen de communication transmettre les informations pertinentes au **Chef des Mesures d'Urgence**.

Rôles lors d'une urgence

1. Se munir de la **Liste des Copropriétaires**, d'une **Trousse de premiers soins**, papier, crayon, mégaphone. Procéder à un test de fonctionnalité.
 2. Se rendre au point de rassemblement et accueillir les personnes.
 3. S'assurer d'être visible.
 4. Il avertit les résidents qu'ils doivent l'aviser s'ils s'absentent.
 5. Consolider les rapports des chercheurs. Contacter **par téléphone les Suites** dont les **personnes manquent à l'appel**.
 6. Attendre les directives du Chef des Mesures d'Urgence.
- **Chercheurs:**
Ils ont pour mission de faire sortir toute personne se trouvant dans l'édifice. Ils ne doivent jamais mettre en danger leur santé et leur sécurité au profit d'un danger apparent ou d'une personne ne désirant pas évacuer.

En cas d'alarme:

- a. Ils appellent à voix forte aux occupants de leurs étages, l'urgence d'évacuer par les cages d'escalier le plus vite possible.
- b. Ils les avisent de se diriger au lieu de rassemblement et de s'enregistrer.
- c. Ils se dirigent au point de rassemblement.
- d. Ils font rapport au Chef du point de Rassemblement et mentionnent l'étage ou la zone d'évacuation couverte.
- e. Il informe le **Chef des Mesures d'Urgence** de toutes les informations pertinentes.

Organigramme d'évacuation:
Chef des Mesures d'Urgence:
Nom: Yves Tremblay
Équipe de première intervention:
Nom : Le concierge en fonction
Chef du Point de Rassemblement
Nom : René Germain
André Tremblay
Roland Naud

Section 4 : Contacts et numéros de téléphone

Urgence

Ambulance	911
Police	
Pompier	

Administration

<i>Bureau:</i>	<i>450-470-1524</i>		<i>Fax :</i> <i>450-470-1512</i>
Jean-Rock Cloutier Lundi au jeudi	514-912-2417	450-582-2111	Condo 106
Dominic Lambert	514-912-2417		Condo 608
Yves Tremblay	514-441-5202		Condo 401
Robert Roy	514-869-6529	514-869-6529	Condo 1002
Richard Robinson	514-292-4224		Condo 1202

Secouristes formés

René Germain	514-946-2952	450-585-2824
Raymonde Breault	514-433-4561	450-704-0995

Services externes

Administration 15 des Émeraudes	514-450-582-9021
Administration 10 des Émeraudes	450-932-1197
Administration 20 des Émeraudes	514-704-6211
Alarme Repentigny Caméras de Surveillance	450-654-4663
Antipoison	1-800-463-5060
Ascenseurs : Thyssen Krupp	1-800-233-5757
CanGard 3L # 92E919 Téléphone Ascenseurs	514-489-7255
Assureur : La Personnelle	514-350-8274
Rep. : Gilles Caron	514-348-0063
Clinique GMF: 447 St-Paul	450-585-3232 (appel rendez-vous 08h-09h)
Clinique Valmont	450-582-1260
CLSC Meilleur	450-654-1023
Drainage Laplante (Débouchage d'égout)	450-582-0090
Électricien : Jacques Tremblay	514-236-9061
Gaz bleu fuite et odeurs	911 ou 1-800-361-8003
Génératrice Cummings	1-800-361-7673 / 450-638-6863
Gicleurs : Alliance Inspection inc	1-450-661-2123
Hôpital Le Gardeur	450-654-7525
Huile génératrice Diesel coloré : Shell Lafortune	450-581-2140
Hydro –Québec : panne	1-800-790-2424
Info Route	511
Info santé	811
Kolostat ventilation	450-333-7333
Déneigeur Excavation Péloquin	514-945-4672
Ordure EBI	1-800-781-8111
Panneau incendie, équipement protection incendie: 3l Protection incendie, Jennifer Marill Jean-Philippe (technicien)	450-588-7278

	514-442-1352
Piscine Gratton Inc.	450-581-6943
Plombier Jet D'Eau	514-990-0196
Police Repentigny	450-470-3600
Pompier Repentigny	450-470-3620
Portes coulissantes d'entrée : Les Portes Expert-Matik Inc.	514-926-1477
Porte de Garage Niko	514-852-2209
Serrurier Robitaille	450-654-9670
Soudure Mobile	450-964-2906
Travaux public	450-470-3800
URGENCE	911
Urgence environnement	1-866-694-5454
Videotron	514-281-1711
Vitrierie – La clinique du Vitrier (Daniel Plouffe)	450-581-5558

Section 5 : Descriptif du bâtiment existant

Édifice en copropriété

Construit en 1991

Structure en acier et béton

Revêtement en brique et béton

Revêtement intérieur en gypse

Fenêtres coulissantes

Chauffage électrique

Toit plat

Nombre d'étages: 12

Garages sur 2 étages (Rez-de-chaussée et sous-sol)

Salle mécanique au sous-sol et sur le toit.

Unités par étage: 8

Occupation des lieux: environ 140 personnes

Protection incendie et sécurité des personnes

Détecteur de fumée et de chaleur

Dans chaque condo, le **détecteur de fumée** est situé en face de la salle de bain, **n'est pas relié au panneau incendie.** Certains sont alimentés au 110 VAC, d'autres au moyen d'une pile 9 volt du type "C".



Dans chaque condo, le **détecteur de chaleur** est situé en face de la porte d'entrées, **est relié au panneau incendie.**



D'autres détecteurs sont situés dans les aires communes, corridors, cage d'escalier, chambre électrique et mécanique, ascenseur, etc.

Avertisseur manuel d'incendie:



- C'est un dispositif qu'il faut actionner manuellement pour déclencher un signal. Cet appareil est relié au panneau d'alarme incendie.
- En abaissant fermement la poignée, on envoie un signal au panneau d'alarme incendie. **On se doit d'aviser le service incendie de la ville et les occupants de l'édifice lors de la réparation ou de la fermeture de cet appareil.**
- On retrouve principalement les avertisseurs manuels d'incendie à proximité des portes d'issues de secours dans les corridors menant aux issues. Consultez la section #8 Plans, afin de localiser les avertisseurs situés sur les différents étages.

Boyaux d'incendie

Elles sont reliées à la quincaillerie armée du système de gicleurs, les canalisations incendie servent à l'extinction de feux de classe A (bois, papier, carton, etc.) Ces appareils sont uniquement dédiés aux pompiers.

Ces boyaux sont disponibles dans les cages d'escaliers et garages intérieurs ainsi que les plaques d'orientations NORD et SUD pour favoriser les communications entre pompiers

Détecteur de monoxyde de carbone (CO)

- Les appareils de détection de monoxyde de carbone sont situés aux stationnements du rez-de-chaussée et du sous-sol. Il y en a deux par étage de stationnement. Ils servent à détecter une valeur trop élevée en CO.



- Lorsque le taux de CO est trop élevé, le détecteur de gaz envoie un signal au système de détection, émet une alarme dans le garage et celui-ci met en route le système d'extracteur d'air puis ventile les lieux jusqu'à ce que le taux de CO redevienne à un taux acceptable.
- Si le système d'aération ne démarre pas, on doit ouvrir la porte du garage intérieur afin de procéder à une ventilation adéquate et rapide. On peut ouvrir les portes de garage même si le système d'aération démarre.

Panne de courant

- Une **génératrice électrique d'urgence** distribue de l'alimentation aux équipements suivants :
- L'éclairage dans les corridors, les garages et l'entrée du RDC, au bout d'une minute.
- Les portes de garages, la porte d'entrée ainsi que l'ascenseur #1 sont alimentés par la génératrice.
- Un éclairage de secours autonome de 2 heures est installé dans la chambre mécanique où se situe la génératrice.

Extincteurs portatifs et boyaux d'incendie

- Un extincteur est un appareil de lutte contre l'incendie capable de projeter ou de répandre une substance appropriée afin d'éteindre un début d'incendie.
- Les extincteurs ainsi que les boyaux d'incendie sont localisés dans les cages d'escaliers à tous les étages et dans chacun des garages près de la porte d'entrée pour les ascenseurs.



Panneau d'alarme incendie principal:



- Le panneau d'alarme incendie est le gardien des lieux pour la détection des incendies. Les systèmes de gicleurs, les canalisations, les avertisseurs manuels d'incendie, les détecteurs thermiques, les ascenseurs, ainsi que le système de ventilation sont reliés à ce panneau.
- Lorsque l'un ou l'autre des appareils de détection s'activent, le panneau d'alarme incendie transmet un signal aux occupants de l'édifice à l'aide de signaux audibles.
- On ne doit jamais taire les cloches d'alarme avant l'arrivée du service des incendies.
- On se doit d'aviser le service incendie de la ville et les occupants de l'édifice lors de la réparation ou de la fermeture de cet appareil.
- Le panneau est situé dans l'entrée principale du bâtiment, sur le mur en miroir, sur le côté gauche à côté du fauteuil, sous les rideaux.
- Lors d'une alarme, les portes entre le garage R.C. et le hall d'entrée ainsi que les ascenseurs se débarrent.

Plan d'évacuation

- Les plans d'évacuation sont les premiers repères en cas d'urgence. Ils servent à guider les occupants en cas d'alarme. Ils sont également utilisés par les services des incendies.

- Les affiches d'évacuation sont installées dans les corridors d'issues et à proximité des portes. L'orientation spatiale de l'occupant doit être respectée en observant le plan.
- Ils sont dispersés à travers les différents étages.

Système de gicleurs

- Les systèmes de gicleurs sont constitués d'un réseau de tuyauterie spécialement conçu, muni de valves automatiques (têtes de gicleur) et de dispositifs d'alarme en plus d'être suffisamment alimenté en eau. Ce réseau est en mesure de détecter un incendie, de le contrôler et de transmettre une alarme.
- Les systèmes de gicleurs fonctionnent automatiquement, c'est-à-dire que lorsqu'une tête de gicleur est chauffée à une température prédéterminée, l'eau s'écoule sur la zone affectée et envoie immédiatement un signal au panneau d'alarme incendie. On ne doit jamais fermer l'alimentation principale en eau du réseau gicleur, à moins d'y faire des travaux.
- On doit aviser le service incendie de la ville et les occupants de l'édifice lors de la réparation ou de la fermeture de cet appareil.

Des **raccords rouges (siamoises)** sont situés en façade du bâtiment sur le côté droit de la porte centrale du bâtiment. Les pompiers peuvent s'y brancher au besoin pour alimenter le système de gicleurs en cas de panne d'alimentation électrique ou de la pompe elle-même.

Deux entrées identifiées **CANALISATION D'URGENCE** servent également aux pompiers pour alimenter les boyaux d'arrosage à l'intérieur de l'édifice en cas de panne de courant.

Les **deux robinets de droite à poignées rouges** servent aux pompiers pour tester la pompe d'alimentation d'eau d'urgence.



- Le local des gicleurs se situe au sous-sol en face des portes des deux ascenseurs. La porte est identifiée: POMPES GICLEURS MAIN. L'autre porte est identifiée: GICLEURS COLONNE MONTANTE.





Gicleurs

Des gicleurs sont installés au rez-de-chaussée et au sous-sol. Ils protègent les deux garages, l'entrée principale, le hall d'entrée, la toilette et le bureau. Noter que la chute à déchets est protégée par des gicleurs également.

L'alimentation en eau du système se fait juste après l'entrée principale en eau de l'immeuble.

Un lavage de la chute à déchets est également fait par le concierge à toutes les semaines.

Procédure de dépannage pour changer un gicleur:

La valve pour fermer l'eau des gicleurs se situe dans le sous-sol, dans le local de lavage des concierges, un panneau sur la porte indique GICLEURS COLONNE MONTANTE. A l'aide de la poignée ROUGE sur la valve, qu'on tourne dans le sens anti-horaire pour la fermer, on voit le témoin jaune qui part de la position horizontale vers la position verticale. Après cette opération, on ouvre la valve de vidange en prenant soin de fermer l'interrupteur de la pompe de surpression qui alimente la valve en eau. Par la suite, on change le gicleur défectueux. L'eau est ouverte en faisant la procédure dans l'ordre inverse. Toujours faire inspecter le système par une firme reconnu par la suite.

Il faut fermer l'eau le moins longtemps possible car la protection incendie est hors service.

Une boîte de gicleurs est située sur le côté droit de cette petite pièce de l'entrée d'eau. Il y a 12 gicleurs et plusieurs sortes de gicleurs dans cette boîte.

Une clé est suspendue au mur coté est (Marina) dans le local de la chute à déchets. Elle débarre les deux cadenas des deux valves pour les gicleurs, un au plafond de la chute à déchets et un autre au plafond dans le fond du stationnement B18.

Mécanique du bâtiment

- Accès au toit: L'accès au toit est souvent demandé par les services des incendies. Il sert entre autres à diriger les pompiers vers l'endroit du toit où l'on retrouve les gaz chauds.



- On doit toujours garder fermés les accès au toit intérieur afin de respecter la protection coupe-feu.
- L'accès au toit se fait au 12^e étage par la cage d'escalier côté nord (rue Notre-Dame).
- Elle nécessite une clé d'accès (#24 dans la boîte à clés). Les 2 concierges et le responsable de l'entretien de l'immeuble en possèdent également une chacun.

Ascenseur

- Nous avons deux ascenseurs et ils possèdent un système de communication qui est relié à une compagnie de surveillance 24h/24h.



- L'ascenseur 1 est relié à la génératrice. Les ascenseurs ont un rappel automatique au RDC.
- La salle mécanique des ascenseurs se trouve sur le toit, dans un petit local en haut du local de ventilation sur le toit. Deux interrupteurs de courant se trouvent dans ce local.



- Deux interrupteurs de courant pour les ascenseurs se retrouvent également dans la chambre électrique au garage du sous-sol, porte côté gauche et coté fleuve de l'édifice.
- C'est la clé # 24 d'accès au toit qui ouvre ce local.

Systeme de chauffage et ventilation

- Un local de ventilation se situe dans la petite tour sur le toit, sous le local des ascenseurs. C'est la même clé que l'accès au toit qui donne accès à ce local.



- Ce local sert principalement pour la ventilation des corridors, ainsi que le chauffage de ces derniers pendant la saison froide. S'il y a le déclenchement de l'alarme incendie, le système de ventilation s'arrête. Si le risque d'incendie est à l'intérieur des conduits de ventilation, les sorties d'air à chaque étage se ferme selon la densité de la chaleur.
- Tous les condos individuels sont chauffés électriquement. La plupart ont un climatiseur individuel qui inclut un système de chauffage.

Entrée d'eau

- L'entrée d'eau principale est située dans le local de lavage du concierge au sous-sol. La porte est identifiée: Salle de lavage, GICLEURS COLONNE MONTANTE.



- L'entrée d'eau principale alimente le bâtiment en eau potable ainsi que le système de gicleur et les canalisations d'incendie. Deux pompes de surpression sont dans le local adjacent.



- En cas de bris d'aqueduc, la pression d'eau diminuera et le panneau d'alarme incendie enclenchera le mode trouble.
- En cas de contamination de l'eau potable, la **ville doit** en informer tous les occupants de l'édifice au moyen **d'appels automatisés**. Il est requis d'afficher un avis à cet effet. Un avis d'ébullition doit être donné par affichage si nécessaire.

Électricité

- Il s'agit de la salle électrique principale du bâtiment.



- C'est elle qui contient les sectionneurs permettant de couper l'électricité pour chacun des condos, pour les différents systèmes ainsi que la génératrice.
- Cette salle est situé côté gauche et du fleuve au garage du sous-sol. Elle est identifiée: CHAMBRE ÉLECTRIQUE, GÉNÉRATRICE, HYDRO, VIDEOTRON, BELL.
- C'est une entrée de 600 Volts/1200 ampères.

Génératrice

- Le moteur diésel est de marque John Deere model; 6076TF010, N/S : RG 6076T149958



- Elle alimente, en cas de perte de courant, les éléments suivants:
 - Ascenseur #1
 - Éclairage d'urgence
 - Portes de garage
 - Porte d'entrée
 - Système de gicleurs
 - Panneau alarme incendie
- La génératrice KOHLER 125R02J91, N/S : 189707-91 est située dans la chambre électrique, dans le fond du local, coté fleuve. Sa puissance est de 115 KW 347/600 volts triphasée. Son réservoir de 1100 litres d'huile diesel # 2 colorée est également dans ce local. Le réservoir a été changé en 2015. Il a une double paroi et un

indicateur quand il y a une fuite. Il s'agit d'un réservoir Ecoguard.



- C'est la même clé qui ouvre tous les locaux tel que, la chambre électrique, le toit, local des gicleurs, local entrée eau, etc. Un éclairage d'urgence est installé, il fournit de l'éclairage pendant 2heures minimum pour la réparation de la génératrice si elle refuse de démarrer.

Section 6 : Système de protection incendie du bâtiment.

Emplacement des issues de sortie de secours:

Chaque étage dispose de deux issues de secours. Elles sont situées dans le corridor de chaque étage. C'est à la porte de ces deux issues que se trouve l'avertisseur manuel d'incendie pour déclencher l'alarme. Dans la cage d'escalier de ces issues se trouve une boîte incendie contenant un extincteur classe ABC ainsi qu'un boyau d'incendie. Un système de ventilation alimente la cage d'escalier côté sud (fleuve) pour empêcher la fumée de s'y infiltrer.

Le bâtiment est muni de système de gicleurs au garage du sous-sol et du rez-de-chaussée ainsi que dans le hall d'entrée de l'édifice.

Le bâtiment est muni également de canalisations incendie, d'un panneau d'alarme incendie, d'avertisseurs manuels d'incendie, de détecteurs de fumée, de détecteur thermique, d'une génératrice, d'un système d'éclairage d'urgence, d'extincteurs et de boyaux incendie.

Le bâtiment est relié à une centrale de surveillance.

Portes coupes feu

Les portes des issues de secours vers la cage d'escalier sud doivent rester fermées en tout temps pour qu'elles gardent leur propriété. Un système de ventilation alimente cette cage d'escalier afin de créer une pression d'air positive pour empêcher la fumée d'y pénétrer.

Il est à noter que la cage d'escalier nord (côté rue Notre-Dame) n'est pas munie de ventilateur de pression positive. Elle demeure cependant très adéquate pour fin d'évacuation d'urgence.

Emplacements stratégiques

Le poste de contrôle se situe à l'entrée principale. Le coordonnateur des mesures d'urgence s'y retrouve pour attendre les services d'urgence.

Le point de rassemblements

- Le stationnement de la marina situé à l'arrière de l'édifice pour la saison estivale.
- Par temps froid ou pluvieux, le 15 des Émeraudes nous accueillera pour moins de 4 heures.
- Pour plus de 4 heures, la Croix Rouge et la ville de Repentigny s'en occupe sur appel.

Le chef du point de rassemblement, les chercheurs, les visiteurs, entrepreneurs et résidents se rendent à ce point de rassemblement. **Si des personnes quittent le point de rassemblement, elles doivent avertir le responsable du rassemblement et l'informer de la raison et de la durée de l'absence.**

La stratégie d'évacuation est de ± 5 minutes pour les cages d'escaliers et de ± 8 minutes pour le point de rassemblement.

Section 7 : Entretien des équipements

Les registres de toutes les inspections doivent être conservés pendant au moins deux ans. Un registre des inspections, des travaux d'entretien et des mises à l'essai doit être conservé sur place et être remis au chef du service des incendies sur demande.

Définition:

- a. Vérification: Observation visuelle visant à assurer que le dispositif ou le système est en place et qu'il n'est pas endommagé ou obstrué.
- b. Inspection: Examen physique visant à assurer que le dispositif ou le système fonctionnera apparemment, comme prévu.
- c. Mise à l'essai: activation d'un dispositif ou d'un system afin de s'assurer qu'il fonctionnera comme prévu dans l'éventualité d'un incendie.

Journalier:

1. Tour de l'édifice par le concierge

Hebdomadaire:

- a. Mise en marche automatique de la génératrice les mardis de 18h00 à 18h30
- b. Vérification du niveau de diesel
- c. Inspection des cages d'escalier et de l'état de la Signalisation des Sorties de Secours.
- d. Inspection des pompes.
- e. Inspection des locaux. Salle de Ventilation et Salle de Contrôle des Ascenseurs. S'assurer qu'elles sont gardées propres.
- f. Inspection portes garages.

Mensuel:

- a. Panneau d'alarme incendie: Clé de la porte + Liste d'appel des copropriétaires + Cahier du Plan d'Évacuation d'urgence
- b. Vérification des voyants d'alarme incendie.
- c. Vérification des portes coupe-feu.

Annuellement:

- a. Panneau d'alarme incendie:
 - a. Mise à l'essai du système d'alarme incendie.
 - b. Vérification du panneau d'alarme incendie, détecteurs de fumée, détecteur de chaleur, klaxons sur chaque étage et klaxon / stroboscope dans les condos.
 - c. Inspection des batteries de l'alarme incendie.
 - d. Inspection du système de ventilation dans la cage d'escalier sud.
 - e. Inspection des extincteurs portatifs et ceux des cages d'escalier et garage.
 - f. Inspection des boyaux incendie dans les cages d'escalier et garage.
 - g. Révisions du plan de sécurité incendie avec l'assistance des pompiers.
 - h. Exercice incendie par les pompiers

- b. Système de gicleurs, canalisations, pompes incendie:
 - a. Inspection du système de gicleur utilisant de l'eau, pompe incendie.
 - b. Mise à l'essai de l'alimentation en eau par la canalisation principale.
 - c. Vérification des têtes et système de suspension des gicleurs.
 - d. Inspection et mise à l'essai des soupapes de commande de l'alimentation en eau des systèmes de protection contre les incendies.

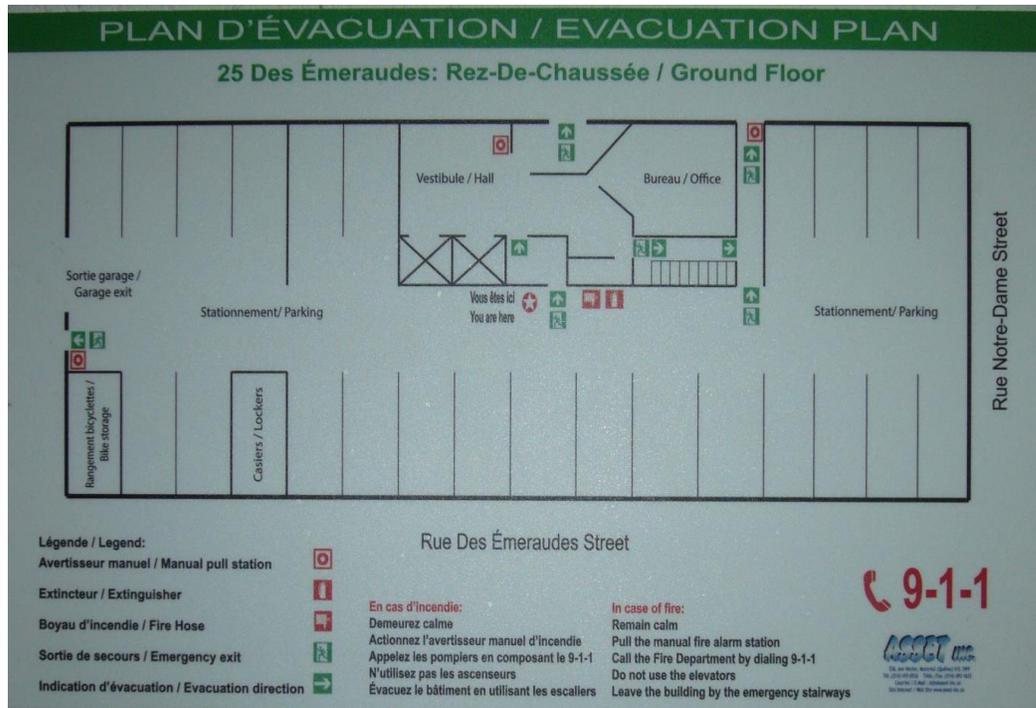
- c. Signalisation et éclairage de secours:
 - a. Mise à l'essai du dispositif d'éclairage de secours.
 - b. Vérification de tous les dispositifs d'éclairage de secours.
 - c. Inspection du ravitaillement des moteurs diesel.
 - d. Inspection et mise à l'essai de la génératrice de secours.
 - e. Vérification du porte-voix dans le bureau d'administration.
 - f. Vérification des lampes de poche.
 - g. Vérification de la trousse de secours (crayon, papier, etc.).
 - h. Vérification de la liste des copropriétaires.

- d. Intérieur-extérieur

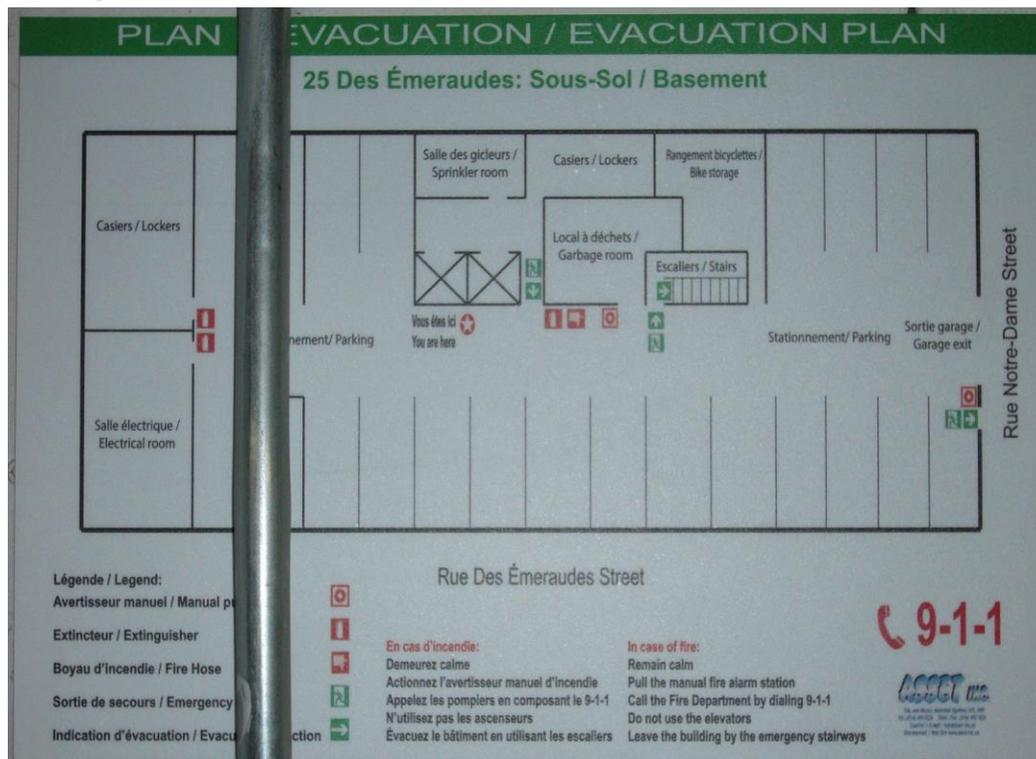
- a. Inspection du mécanisme de fermeture d'air de ventilation des corridors lors de la détection de feu ou de haute température dans la canalisation.
 - b. Inspection des registres coupe-feu et clapets coupe-feu
- e. Inspection génératrice, isolation des enroulements et du moteur de la génératrice.

Section 8: Les plans

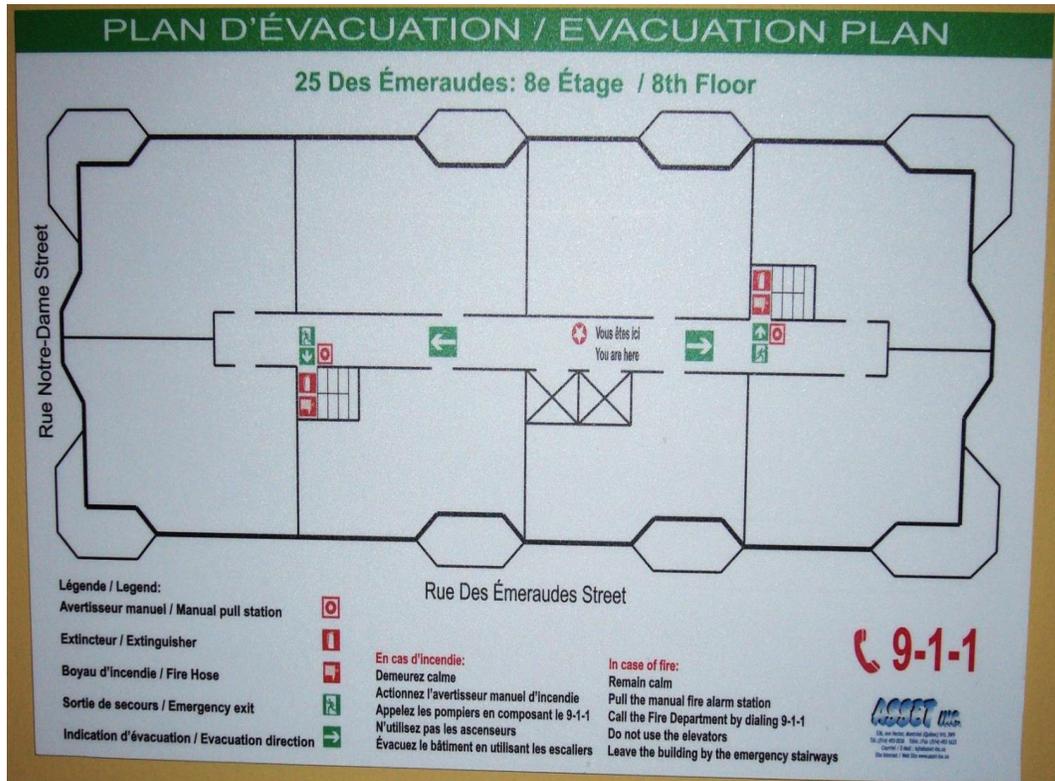
Garage Rez-de-chaussée



Garage du sous-sol



Les étages du 1^{er} au 12^e sont identiques.



Accès au toit

Par l'escalier côté nord Notre-Dame seulement.

Section 9 : Mise à jour et suivi

Enregistrement des mises à jour

No	Date de la mise à jour	Section modifiée	Enregistré par
1	28 novembre 2015	Copie originale mise jour	René Germain / Claude Rouleau
2	5 janvier 2016	Copie du 28 novembre 2015 mise à jour	Claude Rouleau/ René Germain
3	3 octobre 2016	Mise à jour # téléphone et plaquette incendie	Claude Rouleau
4	4 octobre 2017	Mise à jour	Claude Rouleau
5	20 mai 2019	Mise à jour	Richard Robinson / Yves Tremblay
6	8 mars 2021	Mise à jour	Richard Robinson / René Germain

Section 10 : Rapports

Rapport d'exercice incendie

Déroulement intérieur

- a. Cloche et audibilité dans l'édifice.
- b. Portes d'évacuation déverrouillées.
- c. Confirmation des zones en alarme sur le panneau alarme incendie.

Déroulement extérieur

- a. Le poste de contrôle est au bon endroit.
- b. Le point de rassemblement au bon endroit.
- c. Une trousse de premiers soins au point de rassemblement.
- d. Positionnement des intervenants au point de rassemblement.
- e. Communication entre le poste de contrôle et le point de rassemblement par cellulaires.
- f. Plan de sécurité incendie au poste de contrôle.
- g. Ouverture et lecture de la section 2 du plan de sécurité incendie.
- h. Accès au stationnement barré.
- i. Registre des copropriétaires au point de rassemblement.

Rapports des exercices d'évacuation 2018

Suite 101 à 1208

Liste des comptes Cappelles_Alarmes Incendies.xlsx

Revisé le: 29/04/2017

Suite	H/F	Oui/Non	Remarques	Suite	H/F	Oui/Non	Remarques
101				701			
102				702	H/F	Oui	
103				703	F	Oui	
105	F	Oui		704	H/M	Oui	
106		Oui		705			absente
107				706			
108				707			
201				708			
202				801			
203	F	Oui		802			
204		N	ABSENTE	803	H		
205	F	Oui		804			
206	F	Oui		805	F	Oui	
207	H	Oui		806	E	Oui	
208	F	Oui		807	E	Oui	
301	H	Oui		808			
302	H/F	Oui		901			
303				902	F	Oui	
304				903			
305				904			
306				905	F	Oui	
307				906			
308				907	H	Oui	
401				908	H/M	Oui	
402				1001			
403				1002	F		
404			absent : partie PM	1003			
405				1004	F	Oui	
406				1005	F		
407				1006	F		
408	H			1007			
501				1008			
502				1101			
503				1102			
504				1103			
505	F			1104			
506				1105	F	Oui	
507				1106	H	Oui	
508	F	Oui	absente partie PM	1107	H/F	Oui	
601			absente en A.MIDI 11	1108			
602	H	Oui		1201			
603				1202			
604	F	Oui		1203			
605				1204	F	Oui	
606				1205			
607				1206	F		
608				1207			
				1208			

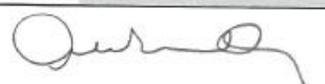
Code Rouge: Chaises roulantes	Code Bleu Inoccupé	Code Orange / Directives
Directives: Attendre intervenants		Problème de Mobilité / Attendre directives dans la cage d'escalier
Concierge au 15 Des Émeraudes 450-582-9021	Équipe des mesures d'urgence	Chef: Yves Tremblay (401) 514-441-5202 A. Patenaude (1108) 514-258-6940 G. Lapointe (202) 514-577-8319 A.Champagne (407) 450-581-8807
Date de l'événement: 2018/05/31		Équipe au point de rassemblement:

Liste des conseils d'appels - Alerte incendie et

Révisé le: 2019-05-27

Suite	H/F	Oui/Non	Remarques	Suite	H/F	Oui/Non	Remarques
101	H/F			701			
102	H			702			
103				703			
105				704			
106				705			
107				706			
108				707			
201				708			
202				801			
203				802			
204				803	H		
205				804			
206	F			805	F		
207				806			
208				807			
301				808			
302				901			
303				902	F		
304				903			
305	F			904	F		
306				905			
307	F			906			
308				907			
401				908			
402				1001			
403				1002	F		
404				1003			
405				1004			
406				1005			
407				1006			
408				1007	H		
501				1008			
502				1101			
503				1102			
504				1103			
505	F			1104	H		
506				1105			
507				1106	H		
508				1107			
601				1108			
602				1201			
603				1202			
604				1203			
605				1204			
606				1205			
607				1206	F		
608				1207	H		
				1208			

Code Rouge: Chaises roulantes	Code Bleu Inoccupé	Code Orange / Directives
Directives: Attendre intervenants		Problème de Mobilité / Attendre directives dans la cage d'escalier
Concierge au 15 Des Émeraudes 450-582-9021	Équipe des mesures d'urgence	Chef: Yves Tremblay (401) 514-441-5202
Date de l'événement: 26 MAI 2019	Équipe au point de rassemblement:	Chef: René Germain (207) 514-946-2952
		R. Naud (306) 450-933-4728 André Tremblay (804) 450-385-8302

 - 48 JUS

2020

André Tremblay; assistant de René Germain
au lieu de rassemblement
 Liste des codes des suites, Alerte incendie

Feuille de contrôle des présences

Suite	H/F	Oui/Non	Remarques	Suite	H/F	Oui/Non	Remarques
101				701	✓	2	
102				702	✓	2	
103	✓	1		703			
105	✓	1		704	✓	2	
106				705	✓	2	
107	✓	2		706			
108	✓	1		707	✓	2	
201	✓	1		708			
202	✓	1		801	✓	2	
203	✓	1		802	✓	1	
204	✓	2		803	H		RESTE PASSAGE
205	✓	2		804	✓		
206	F	✓	meubles brûlés	805	✓	1	
207	✓	2		806	✓	2	
208	✓	2		807	✓	2	
301	✓	1		808	✓	2	RESTE PASSAGE
302	✓	1		901	✓	2	
303	✓	1		902	F		
304	✓	1		903			
305	✓	1		904			
306	✓	1		905	✓	1	
307	✓	1		906			
308	✓	1		907	✓	2	
401	✓	1		908	✓	2	
402	✓	1		1001			
403	✓	1		1002	F		
404	✓	2		1003	✓	1	
405	H	✓		1004	✓	1	
406	✓	2		1005	F	✓	
407	✓	1		1006	F		
408	H	1		1007			
501	✓	1		1008	✓	1	
502	✓	2		1101			
503	✓	1		1102			
504				1103	✓	2	
505	F			1104			
506	✓	2		1105			
507				1106	HV	1	
508	✓	1		1107	✓	2	
601				1108			
602	H			1201	✓		Pas la
603	✓			1202	✓		
604				1203	✓		
605				1204	✓	1	
606	✓	1		1205	✓	1	
607	✓	1		1206	F	1	RESTE ESCALIER
608				1207	✓	1	RESTE ESCALIER
				1208	✓	2	

Code Rouge: Chaises rouillées	Code Bleu inoccupé	Code Orange / Directives
Directives: Attendre les intervenants		Problème de Mobilité / Attendre directives dans la ca d'escalier
Concierge au 15 Des Émeraudes 514-561-9499 450-582-9021	Équipe des mesures d'urgence	Chef Yves Tremblay (401) 514-441-5202 A. Patenaude (1108) 514-258-6940 Lapointe (202) 514-577-8319 A. Champag (407) 450-581-8807 Chef René Germain (207) 514-946-2952 R. Naud (306) 450-952-4728 André Tremblay (804) 450-585-8302
Date de l'événement: 05 FEV 2020	Équipe au point de rassemblement:	

André Tremblay

At-21-mat-2020

Section 11 : Projet d'entente

Projet d'entente de réciprocité en cas d'évacuation d'urgence

Avril 2015

PROJET D'ENTENTE DE RÉCIPROCITÉ EN CAS D'ÉVACUATION D'URGENCE

Entente intervenue entre les Conseils d'Administration des immeubles situés au 15 et au 25 Des Émeraudes à Repentigny.

Elle a pour objet l'hébergement temporaire des Copropriétaires en cas d'urgence nécessitant l'évacuation d'un de nos immeubles.

Les deux Conseils d'Administration s'entendent, qu'advenant l'évacuation par condition climatique adverse d'un immeuble, ses Copropriétaires soient hébergés temporairement par la parti adverse pour une période ne dépassant pas huit heures. Pendant ce temps, chaque Copropriétaire devra se trouver un gîte si l'immeuble sinistré doit demeurer vide pour une période excédant les 8 heures entendues.

L'Hébergement : Comprend l'accès Hall d'Entrée de l'immeuble et / ou un lieu dans lequel il y a des commodités usuelles.

La présente Entente a été autorisée par résolution de chacun des Conseils d'Administration et les personnes signant la présente.

Administrateurs

<u>25 Des Émeraudes</u>	<u>15 Des Émeraudes</u>
	
Robert Roy.....	Colette Marcil.....
Président du C.A.	Présidente du C.A.
Cellulaire du ^{Propriétaire} Surintendant : 514-912-2417	Cellulaire du ^{Concierge} Surintendant : 514-561-9499
# Tél. de l'administration : 450-470-1524	# Tél. de l'administration : 450-582-9021